

DREAL Occitanie

Aménagement des passages trans-dunaires des plages : de l'adaptation à l'effacement



Contrat de partenariat et de co-financement

Phase 2 : enquêtes de perception

mai 2020

CONTACTS

Hugues HEURTEFEUX
hheurtefeux@eid-med.org
04.67.63.72.99

Philippe RICHARD
prichard@eid-med.org
04.30.63.67.95

EID Méditerranée

Pôle Littoral

165 avenue Paul Rimbaud
34 184 Montpellier Cedex 4
www.eid-med.org



Le pôle Littoral de l'EID Méditerranée s'investit dans la protection et la restauration des cordons dunaires et des plages. Les connaissances scientifiques et techniques accumulées sur cet espace constituent aujourd'hui un capital mis à disposition des collectivités territoriales et des établissements publics. Ainsi nous concevons et proposons aux collectivités des actions de protection et de réhabilitation des plages et des dunes, ainsi que des modalités de gestion de la fréquentation adaptées à ces sites.



Introduction.....	3
Perception par les usagers des plages.....	3
• Méthodologie de l'enquête	3
• Profil sociodémographique	5
• Les pratiques des plages	9
• Le choix du scénario	12
• Les déterminants de choix	15
Perception par les "parties prenantes"	18
• Méthodologie de l'enquête	18
• La vision des aménagements	19
• Le choix des scénarios et leur déterminants	20
Conclusion.....	21
Annexes	22
• Annexe 1 : cartographie des secteurs d'enquêtes	23
• Annexe 2 : questionnaires	26
• Annexe 3 : fiches explicatives des scénarios	40
• Annexe 4 : cartes de répartition de la population résidente	44

Introduction

La DREAL Occitanie et l'EID Méditerranée ont un intérêt commun à approfondir les méthodes et protocoles permettant une adaptation des ouvrages d'aménagements des espaces dunaires aux territoires en Occitanie. La problématique de l'accès à la plage intervient dans ce contexte : comment concilier la protection des milieux littoraux vulnérables et le développement de l'activité économique ? Dans le cadre d'un aménagement durable, quels équipements mettre en place pour s'adapter aux différentes dynamiques en jeu, saisonnières (forte fréquentation estivale, dynamique végétale dunaire, effets des tempêtes) et/ou pérennes (érosion marine) ?

Le premier rapport de ce projet, après un bref rappel du contexte juridique, a mis en évidence la grande diversité des équipements mis en place en France pour le franchissement des cordons dunaires, ainsi que leurs atouts et leurs faiblesses ; parmi celles-ci, la difficulté de s'adapter aux mouvements sableux de l'interface plage/dune (ensablements ou, au contraire, déchaussements) est apparue la plus prégnante. Du fait, l'idée de donner une certaine mobilité à ces équipements a donné lieu finalement à peu de réalisations concrètes en Occitanie : les équipements théoriquement amovibles (platelages bois, géotextiles structurés, escaliers) ne sont utilisés comme tel que sur sol plat (dunes et plages) ; il reste donc à étudier la faisabilité en cas de dénivelé (passage de la dune à la plage).

La seconde phase de ce projet, objet du présent rapport, va s'attacher à faire émerger la perception par le public (usagers et professionnels du littoral), à travers des enquêtes réalisées sur le terrain, sur quatre communes de la région (le Grau du Roi, Mauguio-Carnon, Narbonne-plage et Canet en Roussillon).

Perception par les usagers des plages

► Méthodologie de l'enquête

D'un point de vue méthodologique, la première analyse scientifique se base sur des données récoltées grâce à une enquête auprès de 842 usagers des plages. Ces usagers sont des résidents et des touristes, interrogés de façon anonyme. La passation de l'enquête s'est déroulée au sein de 4 communes littorales de quatre départements de la région Occitanie, sur la période du 08/04/19 au 21/05/19. Quatre enquêteurs ont réalisé la passation du questionnaire avec un minimum de sept questionnaires par jour et par personne sur une plage horaire de 9h à 17h.

Ces communes (cf. cartes en annexe 1) sont Mauguio-Carnon (34), le Grau-du-Roi (30), Narbonne-Plage (11), et Canet-en-Roussillon (66). Elles ont été choisies car elles possédaient toutes des cordons dunaires et un espace très urbanisé. La comparaison entre ces espaces a été un des objectifs visés de l'enquête.

Le questionnaire (cf. annexe 2) a été créé après avoir réalisé une revue bibliographique concernant la fréquentation et la perception des individus dans des milieux naturels. Les logiciels SPHINX et EXCEL ont été utilisés pour le traitement et l'analyse de l'enquête (figure 1).

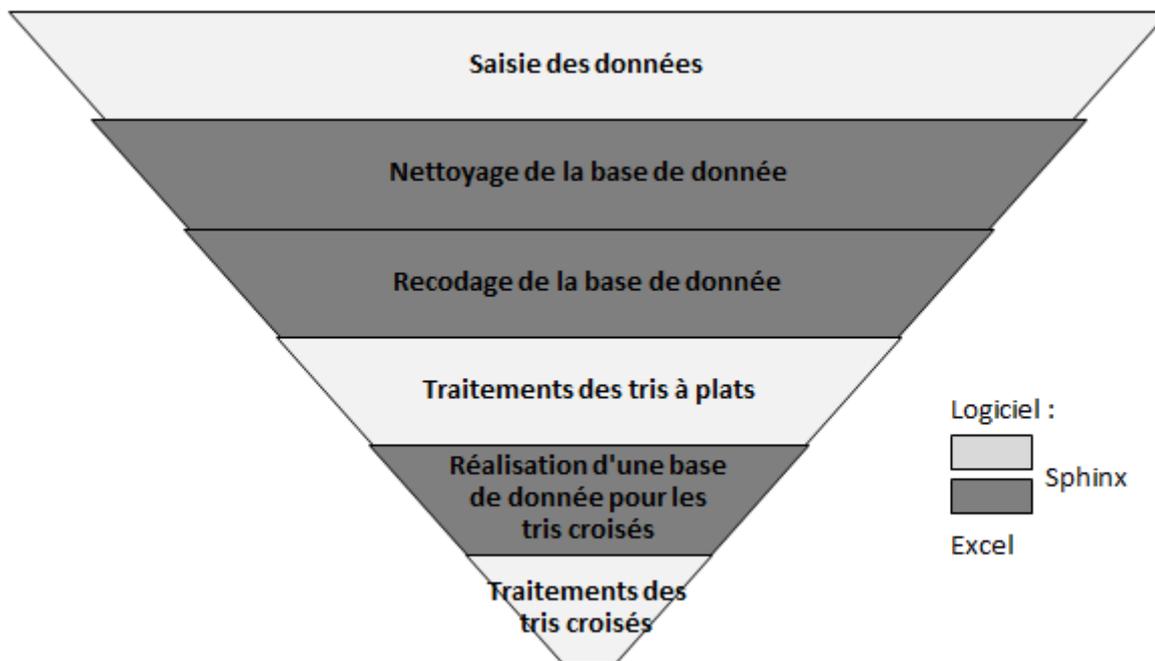


figure 1 : articulation des traitements des données de l'enquête des usagers

- après un rappel de la méthodologie utilisée, la première partie fournit le profil sociodémographique des enquêtés
- la seconde partie décrit les pratiques de l'enquêté (seule partie qui n'est pas la même pour les résidents et les touristes car les habitudes sont différentes) avec des questions pour les touristes telles que : "à quelle fréquence allez-vous à la plage ?" ; "quels sont vos critères de choix concernant vos lieux de vacances ?" Pour les résidents les questions sont notamment : "à quelle fréquence allez-vous à la plage en été et pendant les autres périodes ?" "Combien de temps restez-vous à la plage ?". Cette partie évoque les accès à la plage avec 2 questions fermées (par exemple "suivez-vous les sentiers signalisés ?") et 2 questions ouvertes (exemple : "quel est l'intérêt pour vous que les sentiers d'accès à la plage soient aménagés ?").
- la troisième partie représente le cœur de l'enquête, avec la réflexion autour de 3 scénarios possibles d'aménagement des accès, qui leur étaient présentés sous forme de fiches (cf. fiches en annexe 3 : le scénario 1 correspond aux ouvrages fixes, le scénario 2 aux ouvrages amovibles, le scénario 3 aux ouvrages supprimés), et sur lesquels leur préférence était demandée. Il y a également trois questions fermées à choix multiples : "quels sont les motifs de choix les plus importants concernant l'aménagement des sentiers menant à la plage ?", "Quels en sont les inconvénients ?", "Le choix des matériaux qui conviendrait le mieux ?"

► Profil sociodémographique

Pour réaliser cette analyse, nous nous sommes intéressés à l'échantillon global tout en examinant les disparités par sous-population (touristes/résidents) et par commune.

Dans les tableaux qui suivent, les chiffres **en gras** représentent les régularités par rapport à l'échantillon global alors que les chiffres **en rouge** représentent les irrégularités par rapport à l'échantillon total. Enfin, les pourcentages les plus élevés, sont en couleur **jaune**.

Généralités

L'échantillon total est égal à 842 personnes interrogées avec 420 résidents et 422 touristes. La figure 2 présente la répartition des personnes interrogées (résidentes ou touristes) en fonction de la commune d'enquête (figure 2).

	Touristes		Résidents	
	N	%	N	%
La Grande-Motte/Mauguio-Carnon	101	24%	115	27%
Le Grau-du-Roi	113	27%	103	25%
Narbonne-Plage	101	25%	103	25%
Canet-en-Roussillon	103	24%	99	24%
Total	422	100%	420	100%

figure 2 : répartition de personnes enquêtées en fonction de la commune d'enquête et de son statut

La figure 3 relative aux caractéristiques sociales de l'échantillon permet de mettre en évidence les différences entre les sous-groupes de populations. Ainsi, on note que l'échantillon semble cohérent avec les données régionales (INSEE) : 44% d'hommes pour 56% de femmes. La moyenne d'âge des résidents est d'environ 50 ans, 61 % de personnes ont plus de 50 ans, 16% de personnes entre 40 et 49 ans et enfin 23% de personnes ayant moins de 30 ans. Par rapport aux statistiques de la population des communes littorales de la région, l'échantillon est relativement bien équilibré. Concernant les touristes la moyenne d'âge est d'environ 49 ans.

La catégorie socio-professionnelle majoritaire est celle des "retraités" (36%), la catégorie "employés, ouvriers" représente 26% de l'échantillon, "les cadres et professions supérieures" atteignent 22%, les "agriculteurs, artisans commerçants, chefs d'entreprise" sont 8% et enfin les personnes sans activité professionnelle "étudiants, chômeurs et femmes ou hommes au foyer" représentent 9% du total. La catégorie "retraités" est la plus représentée chez les résidents (47%), ce qui est supérieur aux chiffres de la région Occitanie. Cependant les communes littorales possèdent un nombre de résidents retraités supérieur à la moyenne de la région (exemple de la commune de Canet-en-Roussillon qui affichent 46% de personnes retraitées). Enfin le niveau d'étude est plutôt bien équilibré et en conformité avec les chiffres INSEE concernant la socio-démographie par département.

	Touristes		Résidents		Total	
	N ¹	%	N	%	N	%
Sexe						
Femme	234	55%	240	57%	474	56%
Homme	188	45%	180	43%	368	44%
Total	422	100%	420	100%	842	100%
Âge						
Plus de 50 ans	219	52%	296	70%	515	61%
De 40 à 49 ans	82	19%	50	12%	132	16%
De 30 à 39 ans	44	18%	39	8%	83	13%
De 18 à 29 ans	77	10%	35	9%	112	10%
Total	422	100%	420	100%	842	100%
Catégorie socio-professionnelle						
Retraité	110	26%	197	47%	307	36%
Employé-ouvrier	132	31%	74	18%	206	24%
Cadre et profession supérieure	114	27%	73	17%	187	22%
Agriculteur, artisan commerçant, chef d'entreprise	37	9%	32	8%	69	8%
Sans activité (étudiant, chômeur, femme au foyer)	29	7%	44	10%	73	9%
Total	422	100%	420	100%	842	100%
Niveau d'étude						
Aucun, BEPC, CAP	102	24%	110	26%	212	25%
Bac	69	16%	91	22%	160	19%
Bac +2	76	18%	69	16%	145	17%
Bac +3	62	15%	51	12%	113	13%
Bac +4 et plus	113	27%	99	24%	212	25%
Total	422	100%	420	100%	842	100%

figure 3 : distribution des caractéristiques sociales de la population d'utilisateur (par sous-populations, N et %)

On remarque que la grande majorité (87%) des usagers des plages déclare utiliser les passages trans-dunaires pour se rendre sur les plages (figure 4), et 94% sont satisfaits du nombre de passages (figure 5).

¹ Effectif de la population

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio – Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
Tout le temps	85%	88%	87%	89%	86%	86%	85%
Parfois	15%	12%	13%	11%	14%	14%	15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

figure 4 : Utilisation des passages trans-dunaires pour se rendre à la plage (par sous-population et par commune, %)

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio – Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
Il y en a assez	93%	95%	94%	95%	94%	94%	94%
Il n'y en a pas assez	7%	5%	6%	5%	6%	6%	6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

figure 5 : Satisfaction du nombre d'accès (par sous-population et par commune, %)

Spécificités de la sous-population "résidents"

Sur les 420 résidents, 69% sont des résidents principaux².

La population résidente est une population qui vit depuis longtemps sur le territoire ; dans notre cas 56% vivent depuis plus de 11 ans dans leur commune (figure 6).

Moins d'un an	8%
De 2 à 5 ans	18%
De 6 à 10 ans	18%
De 11 à 20 ans	21%
De 21 à 40 ans	27%
Plus de 40 ans	8%
Total	100%

figure 6 : Résidents / Temps de résidence (%)

On remarque également que les résidents sont majoritairement (61%) des personnes qui habitent dans une commune littorale (à moins de 5 km de la commune d'enquête ; cf. annexe 4). De plus cette sous-population fréquente beaucoup les plages car plus de 50 % s'y rendent au moins une fois par semaine, et ce à n'importe quel moment de l'année (figure 7).

² Personne dont la résidence principale se trouve à moins de 50 km du lieu d'enquête.

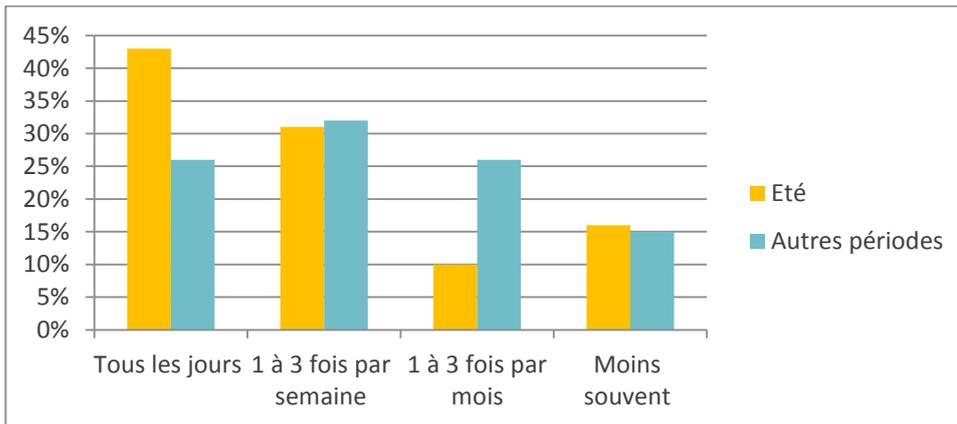


figure 7 : résidents / fréquence de fréquentation de la plage, en été et pendant les autres périodes de l'année (%)

La sous-population des touristes

Cette sous-population connaît peu son lieu de vacances car plus de 32% viennent depuis moins d'un an dans la zone et plus de 50% des touristes viennent depuis moins de cinq ans (figure 8).

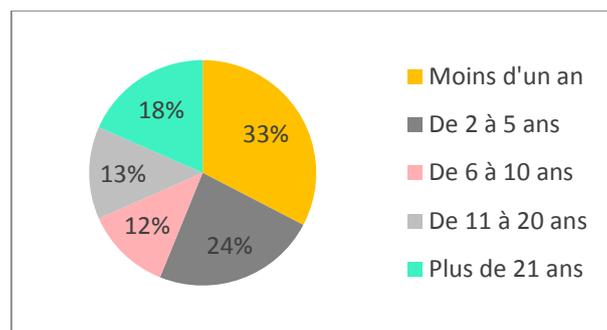


figure 8 : Touristes _ Nombre d'années de la fréquentation de la zone de vacances

Pour être plus précis, ce sont des vacanciers qui restent en moyenne une semaine (51 %), et 74% restent une semaine et plus (figure 9). De plus, la majorité d'entre eux (65%) loge à proximité de la commune d'enquête, à savoir dans les 5 km à la ronde (figure 10). Enfin le choix de leur lieu de vacances est lié à la proximité des plages en premier lieu (58%), la proximité des amis et de la famille (39%) mais également le climat (31% ; figure 11).

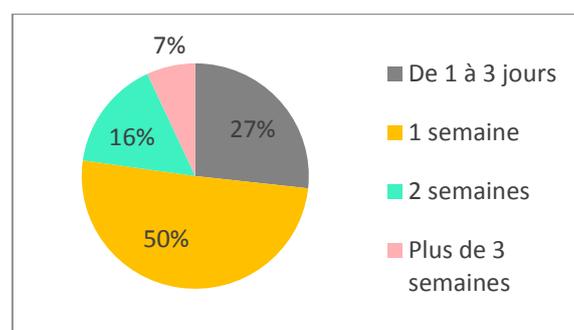


figure 9 : Touristes _ Durée de séjour

À moins de 5 km	65%
À moins de 10 km	8%
À moins de 20 km	14%
À moins de 30 km	14%
Total	100%

figure 10 : Touristes _ Situation du logement par rapport à la commune d'enquête (%)

Le cadre naturel	26%
Le climat	31%
les plages	58%
La proximité des amis ou de la famille	39%
Des raisons économiques	5%
les activités sportives ou culturelles	12%
Total	100%

figure 11 : Touristes _ Critère de choix du lieu de vacances (%)

► Les pratiques des plages

Les motivations des visiteurs

De façon générale (figure 12) les usagers choisissent les plages les plus proches de chez eux (61%). Toutefois, l'aspect paysager est un critère de choix important (41%), ainsi que la morphologie de la plage (taille, hauteur d'eau ; 32 %). Le côté bien-être humain est caractérisé par le fait d'avoir un confort de marche 32% et une bonne accessibilité à pied des plages (32%).

	Résidents	Touristes	R&T
Proche du lieu d'hébergement	67%	56%	61%
Caractère naturel	43%	39%	41%
Bonne accessibilité à pied	32%	32%	32%
Morphologie de la plage	35%	28%	32%
Bonne accessibilité en voiture	25%	31%	28%
Usage récréatif	21%	21%	21%
Bien-être	14%	16%	15%
Infrastructures de plage	10%	12%	11%
Total ³	247%	235%	241%

figure 12 : Motif de choix de la plage (par sous-population %)

Plus spécifiquement, la figure 13 détaille ces données pour les 4 secteurs d'étude :

- les sondés de la commune du Grau du Roi placent la proximité en tête de leurs choix mais les autres critères sont également mis en avant ;
- les sondés de la commune de Mauguio-Carnon choisissent les plages pour leur côté naturel, mais également pour leur proximité et leur bonne accessibilité en voiture ;
- les sondés des communes de Canet-en-Roussillon et Narbonne-plage mettent nettement en avant la proximité des plages.

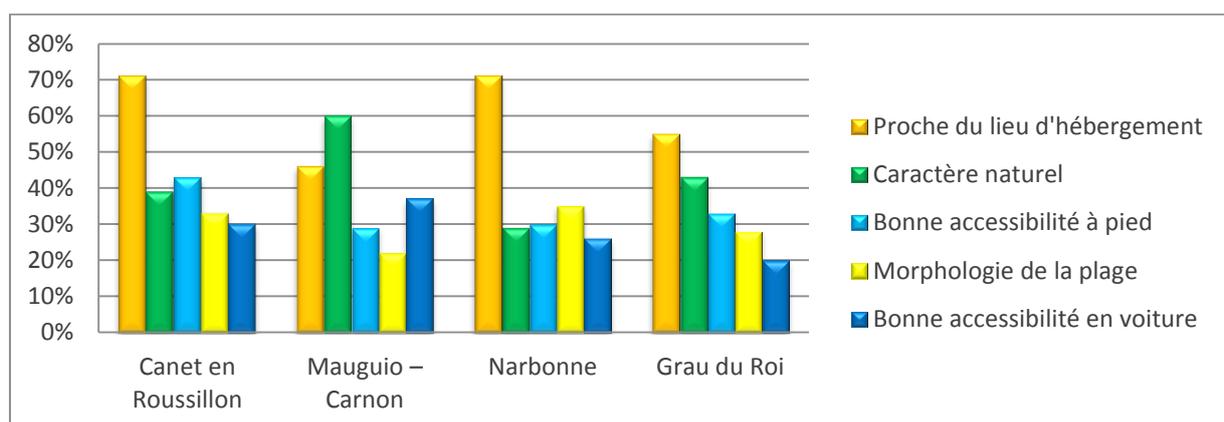


figure 13 : détail du tableau de la figure 12 : motif de choix de la plage (par communes, %)

³ Question à choix multiples donc il y a plusieurs réponses possibles. Le pourcentage a été calculé en fonction du nombre de répondants et non pas le nombre de réponses.

Le transport

Dans l'ensemble (figure 14), les sondés préfèrent utiliser les transports "doux" (vélo, transports en commun, marche à pied) pour se rendre à la plage (46%) ; 43% n'utilisent que le transport individuel (voiture).

On note néanmoins que :

- les enquêtés de la commune de Mauguio utilisent à 72% des véhicules individuels, on peut parler ici de "fréquentation de proximité".
- les touristes utilisent davantage les transports doux (48%) ; en effet ils possèdent souvent leur logement à proximité des zones d'enquêtes (62% sont situés à moins de 5 km).

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio – Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
Transport doux	45%	48%	46%	51%	21%	52%	60%
Véhicules individuels	45%	41%	43%	30%	72%	37%	32%
Transport doux ou véhicules individuels	10%	11%	11%	19%	7%	11%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

figure 14 : Mode de transport jusqu'à la plage (par sous-population et par communes, %)

Pour poursuivre le raisonnement, on remarque que 82% des répondants n'amènent pas de gros matériels (planche de surf, poussette...), en cohérence avec le fort pourcentage de personnes qui utilisent la mobilité douce (figure 15).

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio – Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
Transats/chaises	58%	44%	51%	50%	40%	52%	53%
Aucun	27%	35%	31%	34%	34%	32%	31%
Jouets de plage	28%	29%	29%	31%	28%	20%	29%
Paniers de pique-nique	26%	29%	27%	28%	33%	25%	27%
Matériel encombrant	11%	9%	10%	8%	20%	5%	9%
Total ⁴	150%	146%	148%	152%	155%	134%	149%

figure 15 : Matériels amenés sur la plage (par sous-population et par commune, %)

⁴ Questions à choix multiples donc il y a plusieurs réponses possibles. Le pourcentage a été calculé en fonction du nombre de répondants et non pas le nombre de réponses.

Les périodes de fréquentation

De façon générale, la population reste en moyenne une demi-journée sur la plage (44% l'après-midi et 32% le matin ; figure 16). Les résidents préfèrent les heures matinales (42%), certainement pour éviter l'afflux touristique. Alors que les touristes s'y rendent principalement l'après-midi (52%).

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio – Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
L'après-midi	37%	52%	44%	46%	35%	47%	43%
La matinée	42%	23%	32%	40%	44%	25%	30%
La journée	13%	18%	16%	14%	13%	23%	12%
Quelques heures	8%	7%	8%	0%	8%	5%	15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

figure 16 : Temps de pause sur la plage (par sous-population et par commune, %)

► Le choix du scénario

Presque 60% des enquêtés ont porté leur choix sur le scénario de l'aménagement de passages amovibles (figure 17 et figure 18). Cette tendance est vérifiée sur toutes les communes d'enquêtes.

Cette préférence peut être expliquée par :

- la prise de conscience de plus en plus généralisée au niveau de la société, qui a vu les infrastructures et les aménagements urbaniser fortement les littoraux ;
- mais également par la mémoire du risque : les résidents qui ont vécu les tempêtes ou les coups de mer, ont bien perçu le problème de la dégradation des ouvrages. Ceci est vrai également pour les touristes.

De plus, on remarque que le scénario de la suppression complète des ouvrages est très peu choisi par les répondants (5%). Ce scénario est vu (remarques des usagers) comme celui du "retour en arrière". Le scénario des aménagements fixes, le plus proche de la situation actuelle, conserve l'intérêt de 35 à 40% des sondés.

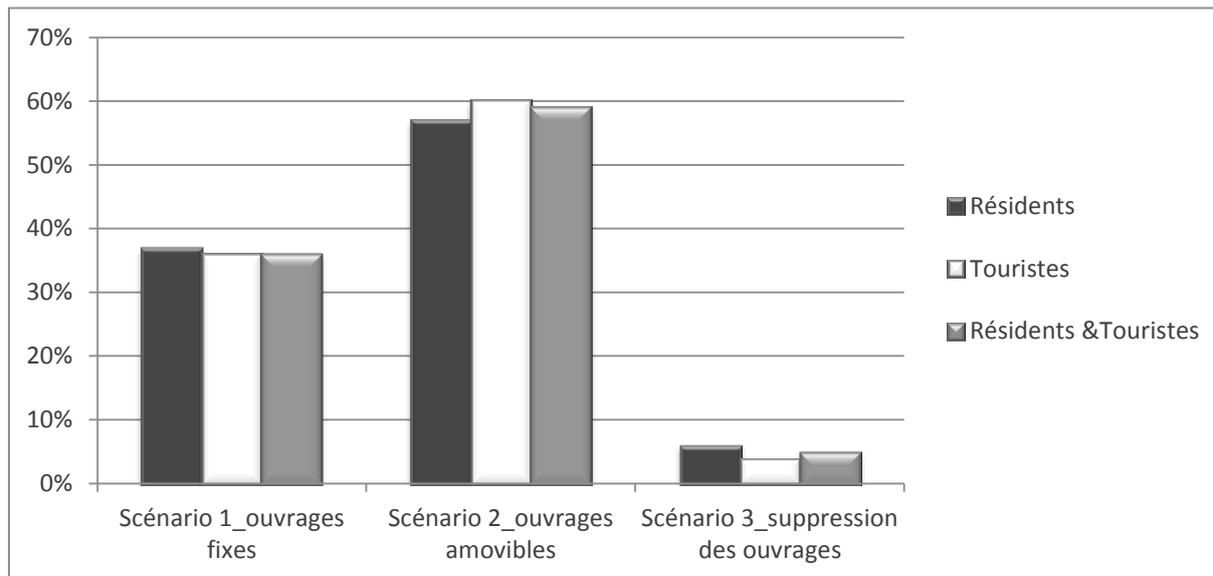


figure 17 : Choix du scénario (par sous-population, %)

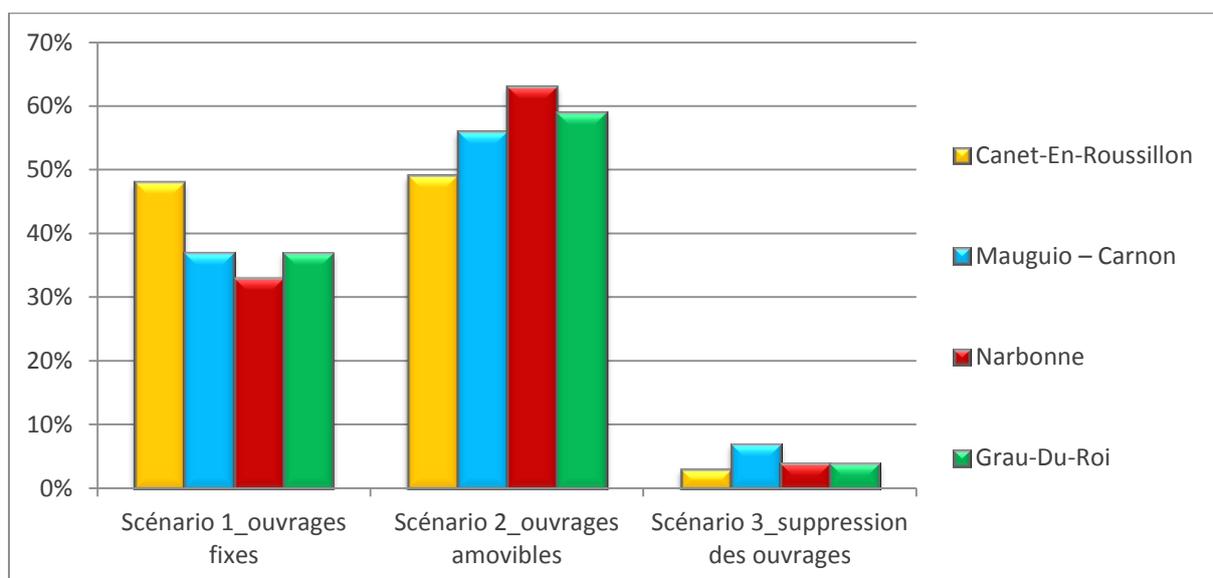


figure 18 : Choix du scénario (par commune, %)

Plus précisément, on s’aperçoit que :

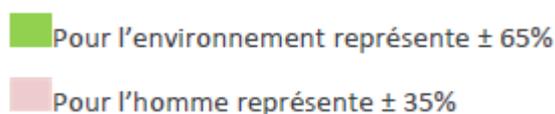
- Les enquêtés de la commune de Canet-en-Roussillon sont les seuls à être partagés entre les aménagements fixes (48%) et les aménagements amovibles (49%). Ceci peut rendre compte du fait de ne pas avoir d’espace de transition. Ainsi les visiteurs ne peuvent pas faire de réelle distinction entre l’espace urbanisé et l’espace naturel.
- Néanmoins, les données recueillies pour les répondants de la commune de Narbonne, qui présente à peu près la même configuration que Canet-en-Roussillon, ne valident pas l’hypothèse ci-dessus. En effet, 63% choisissent les aménagements amovibles contre 33% les aménagements fixes.

Les paramètres les plus importants pour l'aménagement d'accès de franchissement dunaire (figure 19) :

- pour l'ensemble des enquêtés, la protection de l'environnement ; 66 % de l'échantillon souhaite qu'un aménagement de passage trans-dunaire canalise le public pour éviter le piétinement des plantes ;
- les bénéfices pour l'Homme représentent environ 35% des réponses, dont la modalité "faciliter l'accessibilité pour tous" a été mise en avant (50%).

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio-Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
Canaliser le public pour éviter le piétinement des plantes	67%	65%	66%	50%	78%	64%	71%
Faciliter l'accessibilité pour tous	50%	51%	50%	54%	37%	60%	51%
Préserver le paysage en respectant la flore	42%	40%	41%	43%	39%	43%	39%
Préserver la biodiversité en canalisant le passage	38%	42%	40%	32%	54%	33%	40%
L'intégration paysagère de l'ouvrage	15%	18%	16%	27%	11%	20%	9%
Faciliter le confort de passage	12%	14%	13%	23%	7%	12%	12%
Aucun avantage	0%	0%	0%	1%	1%	0%	0%

figure 19 : Motif de choix concernant l'aménagement (par sous-population et par commune ; %)



Les inconvénients de l'aménagement des passages :

- la majorité des répondants (54%) s'accorde à dire qu'il n'y a pas d'inconvénients (figure 20). Ceci est d'autant plus marqué pour les communes d'enquête de Mauguio-Carnon (60%) et Narbonne (59%). On peut donc dire que l'échantillon a conscience de la nécessité de l'aménagement dans le but d'améliorer la protection de l'environnement et le bien-être humain.

- toutefois, parmi les inconvénients cités se distinguent : le confort de passage ("ouvrages trop délabrés" - 21%) et l'intégration paysagère des ouvrages ("caractère moins naturel du site" - 20%). Par contre ceux représentant le manque de liberté (7%) ou de concentration des personnes (13%) se distinguent peu.

	Résidents	Touristes	R&T	Canet-en-Roussillon	Mauguio-Carnon	Narbonne	Grau-du-Roi
Aucun inconvénient	54%	55%	54%	60%	44%	59%	54%
Ouvrages trop délabrés	23%	18%	21%	21%	23%	18%	20%
Caractère moins naturel du site	17%	22%	20%	12%	21%	21%	17%
Concentration trop forte des usagers	14%	11%	13%	10%	20%	10%	11%
Moins d'espace de liberté et de point d'accès	8%	7%	7%	7%	9%	7%	3%
Total	117%	113%	115%	111%	117%	115%	106%

figure 20 : Les inconvénients des aménagements d'accès aux plages

Les déterminants de choix

Au vu de l'analyse ci-dessus, on peut admettre le fait que l'échantillon se sent relativement proche de la nature. C'est confirmé par le sentiment fort d'attachement à la nature (40%) de la part des sondés (figure 21)

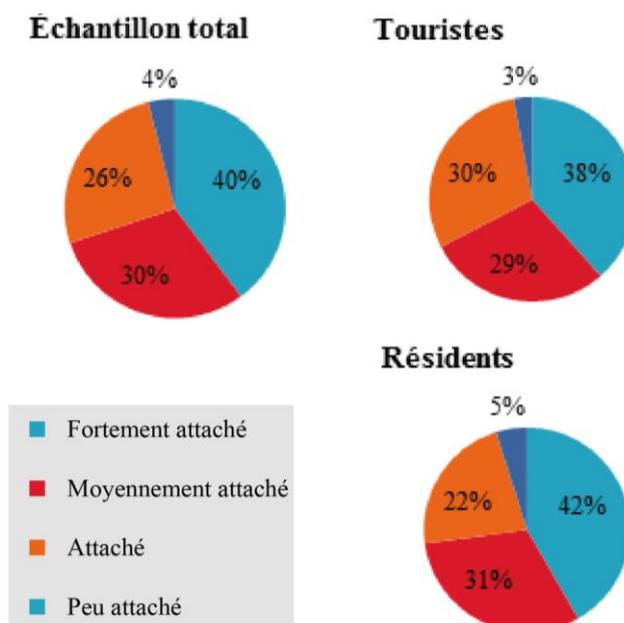


figure 21 : Trois graphiques secteurs représentant l'attachement à la nature (par sous-population, %)

Du point de vue de l'intérêt des aménagements (figure 22) :

- la protection de l'environnement est le critère le plus cité (36.5 %) ;
- la facilité d'accès est citée par 41 % des sondés, avec une majorité de touristes (51% contre 31% pour les résidents).

	Résidents	Touristes	R & T
Protection environnement	39%	30%	34.5%
Accès facilité	31%	46%	38.5%
Confort	25%	11.5%	18%
Pas d'intérêt	1%	6%	3.5%
Transport de matériel	3%	3%	3%
Sécurité/Signalisation	1%	3.5%	2.5%
Total	100%	100%	100%

figure 22 : Intérêt d'aménager des accès à la plage (par sous-population, %)

Il convient de rappeler ici que 87% des répondants utilisent les passages trans-dunaires, et 94% d'entre eux estiment leur nombre satisfaisant. Ces résultats semblent logiques au vu de l'intérêt de canaliser la population pour éviter le piétinement" (figure 4 et figure 5).

Ainsi l'hypothèse "**Ce qui est important, c'est que la population se rende compte que les aménagements permettent de protéger la nature mais également d'optimiser le bien-être de l'Homme**" est également validée.

Au niveau local (figure 23), on note que :

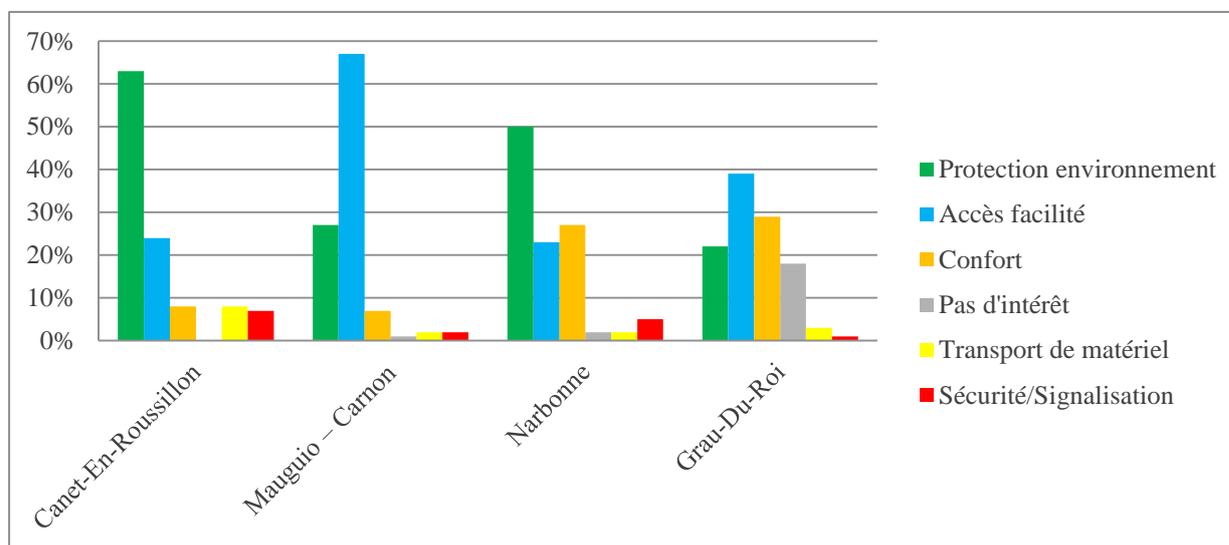
- les répondants des communes de Canet-en-Roussillon et de Narbonne privilégient la protection de l'environnement (respectivement 63% et 50%).
- ceux des communes de Mauguio-Carnon et du Grau-du-Roi n'estiment pas autant ce critère (respectivement 27% et 22%), lui préférant la facilité d'accès (67% et 39%)

On remarque que les personnes choisissant le scénario relatif aux aménagements amovibles, sont sensibles à l'environnement. Ce choix de l'amovibilité semble donc lié :

- au lien avec la nature
- à une conscience environnementale, dont l'utilisation de transport doux fait partie
- à la préférence pour la protection de l'environnement (préserver le paysage ou la biodiversité)
- aux inconvénients tels que la réduction des libertés, ou encore la concentration des usagers. On identifie ces inconvénients comme le bien-être ressenti dans les espaces naturels. Ainsi, même si

l'aménagement est indispensable aujourd'hui pour pouvoir préserver des espaces, le caractère naturel du site est une représentation qui reste imprégnée dans la perception des personnes.

figure 23 : Intérêt de l'aménagement des accès à la plage (par commune, %)



Si l'on s'intéresse au profil des personnes choisissant les aménagements fixes, on remarque que :

- elles sont plutôt attachées à la nature
- elles privilégient les équipements mixtes⁵ ou utilitaires⁶ pour établir ce qui est le plus important dans l'aménagement du passage
- l'inconvénient majeur pour elles est le fait que les ouvrages soient délabrés
- le transport du matériel ne semble pas lié aux types d'aménagements car elles sont majoritaires à transporter du matériel léger sur les plages⁷.

Pour conclure, dans l'ensemble, les usagers se sentent proches voire fortement attachés à la nature. En effet, les touristes sont des individus à la fois sensibles à l'environnement mais soucieux d'un certain niveau de confort. Quant aux résidents, ils sont plus sensibles à leur environnement, quitte à faire passer leur confort en 3 ou 4^{ème} position.

Pour l'ensemble des répondants usagers, les aménagements trans-dunaires sont un moyen de protéger l'environnement, de canaliser la population afin de maintenir et protéger des espaces naturels. De plus, les aménagements ne semblent pas avoir d'impacts négatifs car la majorité des interrogés ne leur trouve aucun inconvénient.

⁵ Choix à la fois de "faciliter l'accessibilité pour tous" avec "préserver le paysage en respectant la flore", ou "faciliter le confort de passage" avec "préserver la biodiversité en canalisant le passage", comme motifs les plus importants concernant l'aménagement.

⁶ Choix seulement "faciliter l'accessibilité pour tous" et/ou "faciliter le confort de passage" comme motifs les plus importants concernant l'aménagement.

⁷ Matériel léger : type matériel pour pique-nique

En tout état de cause, l'enquête révèle très peu de disparités entre les deux sous-populations (touristes et résidents). On remarque un consensus sur 75% des questions.

Enfin, pour le cœur de l'étude à savoir le choix parmi trois scénarios d'aménagements de passage, celui qui représente les aménagements d'ouvrages amovibles a été préféré par l'ensemble des sondés. L'étude montre que les personnes répondantes sont sensibles à l'environnement mais elles sont aussi conscientes qu'il est nécessaire d'avoir des aménagements afin de préserver cet environnement. Elles admettent aussi que le confort de passage et la facilité d'accès sont moins importants que la protection de l'environnement.

Perception par les "parties prenantes"

► Méthodologie de l'enquête

Après avoir eu l'avis et la perception des usagers (résidents et touristes) concernant les aménagements de passages trans-dunaires, nous avons choisi de demander l'avis des parties prenantes, c'est-à-dire les représentants des acteurs impliqués dans la gestion de ces problématiques. Cette seconde enquête se base sur des données que nous avons récoltées grâce à des entretiens directifs⁸ (anonymes) auprès de 18 parties prenantes et professionnels du littoral. L'entretien se déroulait par téléphone ou en face à face pour une durée de 30 min à 1 heure.

Les parties prenantes ont été sélectionnées en fonction de leur statut, de leur organisme de rattachement et de leurs disponibilités. Ainsi, trois catégories de parties prenantes ont été identifiées : les agents de terrain (x5), les chargés de mission (x5) et les responsables/directeurs (x8).

Les organismes sont : les communes (x4), les collectivités territoriales (x6), les organismes publics (x5) et les bureaux d'études privés (x2).

L'entretien était enregistré par microphone puis retranscrit et analysé (figure 24).

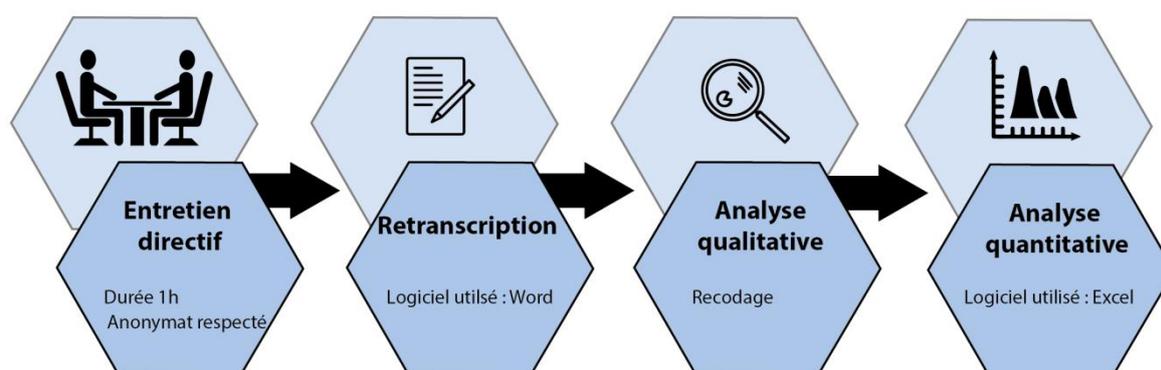


figure 24 : Articulation de l'analyse des entretiens des parties prenantes

⁸ "Interrogation d'un individu en lui posant des questions liées à la problématique de l'enquête. Cela oriente fortement le discours des interviewés ; ceux-ci doivent se placer dans le cadre défini par les questions et se référer aux notions qui interviennent dans leur formulation. En procédant ainsi on peut obtenir des informations précises sur des sujets bien identifiés." (Hervé Fenneteau, 2015)

Le questionnaire utilisé comprend 15 questions ouvertes sur un total de 20. Les cinq autres questions, issues des questionnaires relatifs aux usagers, sont à choix multiples. Ce questionnaire se décompose en trois parties :

- la première partie est centrée sur le métier, les actions et les missions que l'interrogé mène sur le littoral.
- la seconde partie concerne l'accès à la plage. Deux questions à choix multiples ont été utilisées afin de les comparer ("quels sont les motifs de choix les plus importants concernant l'aménagement des accès à la plage ?" "Quels sont les inconvénients ?") ; les autres questions concernent les enjeux et problématiques des aménagements d'accès, incluant la perception de leurs aspects positifs et négatifs.
- la troisième partie correspond au cœur de l'entretien et est représenté par le choix des scénarios d'aménagements, qui étaient soumis aux enquêtés sous forme de fiches (cf. fiches en annexe 3 : le scénario 1 correspond aux ouvrages fixes, le scénario 2 aux ouvrages amovibles, le 3 aux ouvrages supprimés)

Il reste à préciser que certaines questions sont adaptées en fonction de l'organisme de rattachement et du statut des professionnels, par exemple : "seriez-vous prêt à engager des travaux sur votre commune ?".

L'analyse des résultats de ces enquêtes est synthétisée dans les deux parties qui suivent : la vision des aménagements et les scénarios d'aménagement.

► La vision des aménagements

La majorité des professionnels s'accorde à dire que les objectifs de l'aménagement des accès-plage sont essentiellement de guider et gérer les flux d'individus (61%), mais également de limiter l'impact sur le cordon dunaire, donc de maintenir en bon état de santé la dune (61%). Pour les directeurs et responsables, l'accessibilité pour tous est également un enjeu majeur (63%). Il est donc essentiel de préserver la biodiversité en canalisant le passage.

Concernant les aspects négatifs des aménagements, les parties prenantes estiment le "manque de robustesse des ouvrages" notable, donc la destruction des ouvrages lors des tempêtes comme le plus important d'entre eux (67%). Pour les directeurs et responsables le coût de l'ouvrage représente l'inconvénient majeur (63%). Les professionnels chargés de mission estiment que le non-respect du caractère naturel du site est le plus gros impact négatif des aménagements (40%), d'ailleurs 50 % des directeurs et responsables relèvent que l'intégration paysagère des passages-transdunaires est un élément très important.

Enfin, concernant les enjeux liés à ces aménagements, leur gestion et leur entretien sont les modalités les plus importantes (72%). La pérennisation du cordon dunaire arrive en seconde position (50%). Enfin, le troisième enjeu est le respect des passages par les usagers (39%), ce qui impliquerait selon eux davantage de sensibilisation et d'éducation. Les chargés de mission estiment également qu'il est nécessaire d'avoir un équilibre entre l'accès pour tous et la protection de l'environnement (40%).

Le choix des scénarios et leur déterminants

L'ensemble des professionnels ont porté leur préférence sur le scénario 2, représentant l'aménagement d'accès amovibles (100%). Un tiers d'entre eux (33%) a également choisi le scénario 1 (aménagements fixes) et 17% le scénario 3 (accès supprimés).

Le scénario des ouvrages amovibles a été principalement choisi car ce type d'aménagement permet d'avoir un retour au naturel lors de la période hivernale (47%), et permet de surcroît d'éviter que les aménagements ne soient dégradés par les tempêtes. Les autres arguments avancés oscillaient entre "ces aménagements sont mieux car c'est difficile d'avoir des ouvrages pérennes et permanents" et "il y a très peu de monde l'hiver donc c'est bien de les retirer" ou "ça ne coûte pas plus cher que l'entretien des ouvrages fixes".

Le scénario 1 semble plus adapté pour les zones urbaines (33%), pour un coût d'entretien moindre (33%). D'autres arguments évoquent le côté indispensable de ces aménagements fixes pour des zones très fréquentées toute l'année, ou que le scénario des ouvrages amovibles n'est pas adapté à toutes les morphologies de plage.

Le scénario de la suppression des aménagements n'a été choisi que par trois professionnels, qui l'estiment idéal pour les espaces naturels peu fréquentés. Ce scénario nécessite tout de même une police des plages afin d'assurer la surveillance de ces espaces.

Au vu du choix fait par les parties prenantes, l'idée de l'adaptation (les ouvrages amovibles) est partagée. La vision de la renaturation (les ouvrages supprimés) n'est pas éludée mais peu envisageable pour le moment. Ceci est principalement expliqué par la forte fréquentation des plages pendant la période estivale, tendance qui dépasse de 13 points la moyenne nationale, selon un rapport de la Cour des Comptes de 2018.

Globalement, les parties prenantes s'accordent à dire que les aménagements d'accès aux plages permettent de protéger l'environnement, c'est-à-dire de canaliser les usagers afin d'éviter les divagations dans les milieux naturels. Ce constat est partagé aussi bien par les usagers que par les parties prenantes. Le fait que les ouvrages soient dégradés, qu'il est nécessaire de réaliser un entretien régulier, constitue des inconvénients admis par les deux groupes d'enquêtes.

Les professionnels énoncent le fait qu'il n'y a pas une solution idéale mais des réponses adaptées à chaque site, en fonction de critères anthropiques (niveau de fréquentation, proximités avec des zones urbaines), morphologiques (formes et état du relief dunaire) et biologiques (patrimoine écologique à préserver).

De plus, la majorité des professionnels s'accordent sur le fait que les zones naturelles et peu fréquentées, doivent rester les moins aménagées possible (choix du scénario 3 pour ce type d'espace). Il en ressort, principalement, que les ouvrages de passages trans-dunaires doivent être adaptés au niveau de naturalité de la zone mais aussi de fréquentation du public.

Conclusion

Les enquêtés résidents et touristes, qui fréquentent le littoral en majorité en raison de la présence des plages et des paysages côtiers, utilisent volontiers les passages trans-dunaires, qu'ils estiment pertinents car ils permettent de matérialiser et faciliter l'accès aux plages, tout en préservant la végétation et donc le paysage dunaire. Ils estiment qu'ils sont suffisamment nombreux mais sont sensibles à l'état de ces équipements. Ils sont réceptifs à l'idée d'équipements amovibles, qui seraient enlevés pour la saison hivernale : ils souhaitent pouvoir conserver l'accès aux plages en été et sont rarement favorables à leur suppression pure et simple.

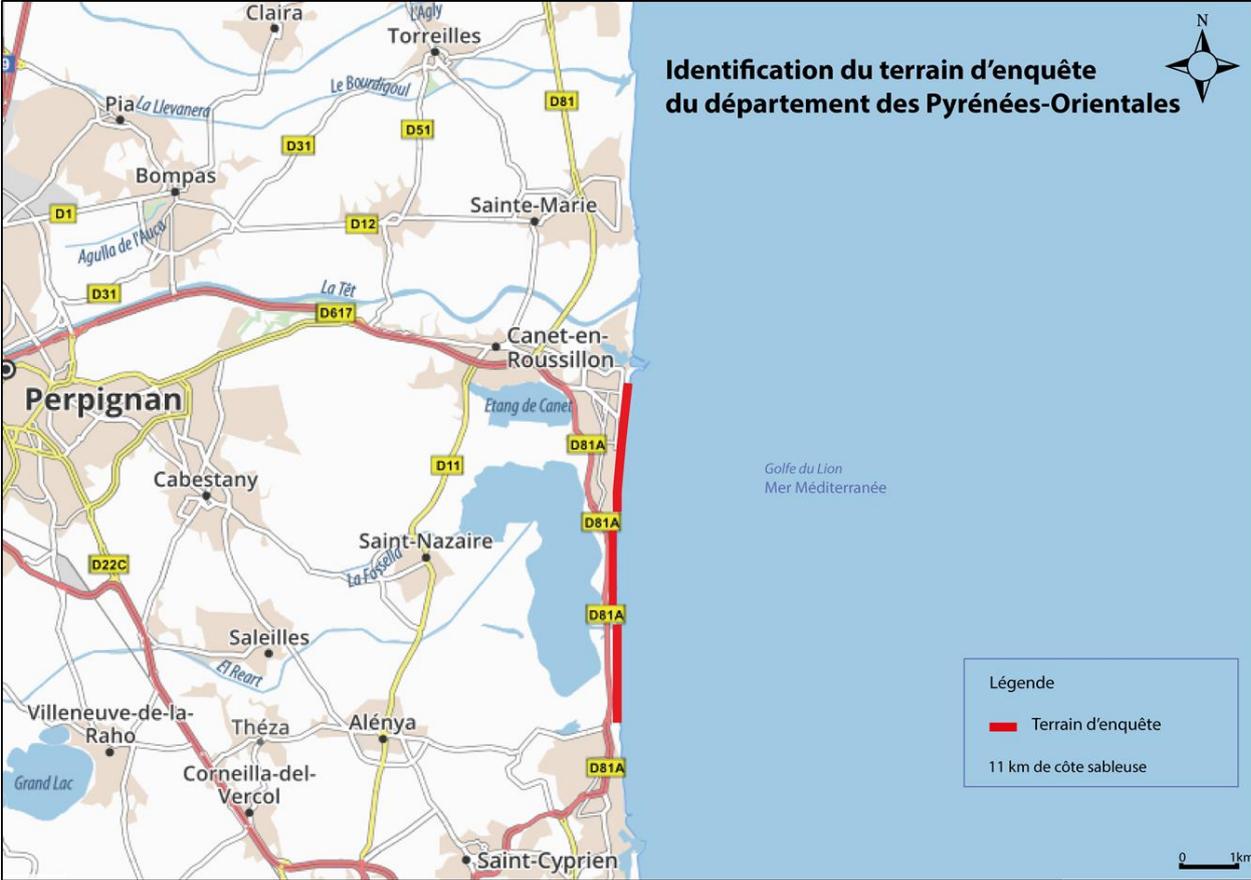
Les enquêtés parties prenantes partagent avec les usagers le compromis à trouver : concilier un accès à la plage géré et facilité pour tous, avec le respect des espaces naturels sensibles qui sont traversés. La suppression totale des aménagements trans-dunaires est selon eux à réserver aux secteurs les moins fréquentés, et nécessiterait dans ce cas une surveillance accrue de ces espaces. Conscients de la fragilité de ces équipements, qui constitue parfois un inconvénient majeur, et du coût de leur entretien et surtout de leur remplacement en cas de destruction par la mer, ils sont eux aussi favorables à une vision différente de ces aménagements, plus résiliente, à travers des équipements amovibles dont ils ont bien vu l'intérêt mais également les limites (adaptation à la morphologie dunaire pas toujours évidente).

La troisième et dernière phase de ce travail va s'attacher à vérifier la faisabilité concrète de ce type d'aménagement amovible, sur les sites des lieux d'enquêtes.

Annexes

► **Annexe 1 : cartographie des secteurs d'enquêtes**





► Annexe 2 : questionnaires

✚ Questionnaire résidents

✚ Questionnaire touristes

✚ Questionnaire parties prenantes

QUESTIONNAIRE RESIDENTS PERMANENTS ET SECONDAIRES

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Commune de l'enquête :

Nom de la plage :

Nous sommes des agents de l'EID Méditerranée, organisme public qui œuvre notamment à la gestion du littoral.

Notre étude porte sur l'aménagement des passages traversant les dunes du littoral. Nous étudions la faisabilité de nouveaux ouvrages pour accéder aux plages et à la mer. Nous aimerions avoir l'avis des parties prenantes des zones étudiées afin d'établir des propositions les plus adéquates possibles.

MODULE 1 : CONCERNANT VOS PRATIQUES

Question 1 : Dans quelle commune résidez-vous ? (code postal) Oui Non

Question 2 : Habitez-vous à l'année dans votre commune ?

Question 3 : Depuis combien de temps y habitez-vous ? ____

Question 4 : À quelle fréquence allez-vous à la plage ?

Période	Tous les jours ou presque	1 à 3 fois par semaine	1 à 3 fois par mois	Moins souvent	Jamais
Eté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres périodes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Question 5 : En général, comment vous rendez-vous à la plage ? (2 réponses possibles)

En vélo A pieds En voiture En transport collectif Autres, précisez

Question 6 : Combien de temps restez-vous à la plage l'été ?

La journée	La demi-journée		Quelques heures
	Matin	Après-midi	Nombre d'heures : Plutôt le matin, l'après-midi en soirée (entourer)

Question 7 : Pourquoi vous rendez-vous à ces plages ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Caractère naturel
<input type="checkbox"/> Proche du lieu d'hébergement
<input type="checkbox"/> Equipements sur la plage (jeux, bars...)
<input type="checkbox"/> Taille de la plage (de ne pas être trop serrés...) | <input type="checkbox"/> Bonne accessibilité en voiture (parking)
<input type="checkbox"/> Proximité des commerces
<input type="checkbox"/> Bonne accessibilité à pied (allée d'accès aménagés...)
<input type="checkbox"/> Hauteur d'eau |
|---|--|

Surveillance par maître-nageur

Autre : préciser.....

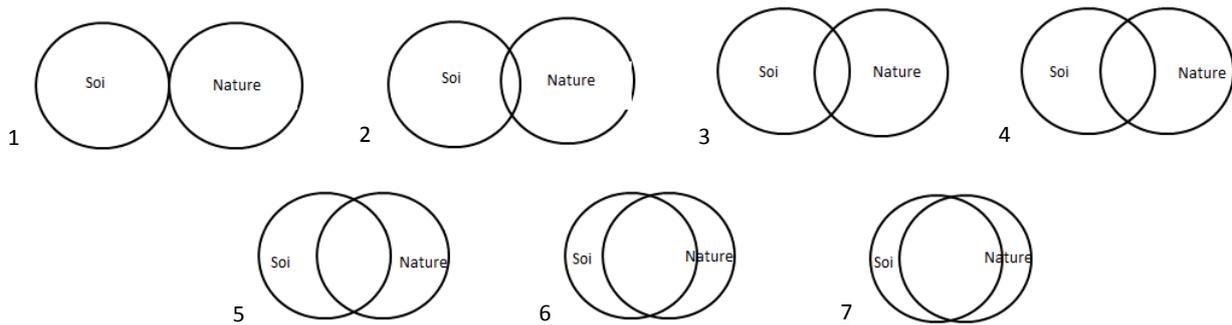
Question 8 : Le plus souvent, avec qui vous rendez-vous à la plage ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Seul | <input type="checkbox"/> Avec une personne âgée |
| <input type="checkbox"/> Avec des enfants | <input type="checkbox"/> Avec mon conjoint(e) |
| <input type="checkbox"/> Avec une personne handicapée | <input type="checkbox"/> Avec des amis |

Question 9 : Si vous amenez des matériels avec vous, de quoi s'agit-il ?

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Des jouets pour enfants | <input type="checkbox"/> Des paniers de pique-nique | <input type="checkbox"/> Une poussette |
| <input type="checkbox"/> Une planche ou un kite surf | <input type="checkbox"/> Un vélo | <input type="checkbox"/> Un fauteuil roulant |
| <input type="checkbox"/> Masque et tuba | <input type="checkbox"/> Transat / chaise | <input type="checkbox"/> Aucun |

Question 10 : Entourez les cercles qui représentent le plus votre relation avec la nature (l'environnement)



MODULE 2 : ACCES A LA PLAGE

Question 11 : Suivez-vous les sentiers canalisés ?

- Tout le temps Parfois Rarement

Question 12 : Que pensez-vous du nombre d'accès à la plage ?

- Il y a trop d'accès Il y a assez d'accès Il n'y a pas assez d'accès

Question 13 : Quel est l'intérêt pour vous que les sentiers d'accès à la plage soient aménagés ?

Question 14 : Selon-vous quelle serait la meilleure solution pour accéder à la plage ?

MODULE : LES SCENARIOS

Texte introductif

Dans le cadre de notre étude, nous nous posons la question des types d'ouvrages qu'il est le plus adapté de mettre en place afin de permettre le passage du public jusqu'aux plages. Par conséquent, trois possibilités de scénarios s'offrent à nous.

Nous allons vous présenter trois scénarios possibles permettant l'aménagement des passages qui mènent aux plages :

- **La reconstruction des ouvrages existants** : les ouvrages sont en mauvaise état il faut les réparer
- **La mise en place d'ouvrages amovibles** : des ouvrages que l'on va mettre en place pour les saisons estivales et démonter pour les saisons hivernales.
- **L'effacement des ouvrages**: démonter tous les ouvrages présents permettant le passage du public jusqu'à la plage

Question 15 : Choisissez le scénario qui vous convient le plus parmi les 3 présentés dans les fiches explicatives.

Choix : n° _____

Question 16 : Quels sont les matériaux que vous préféreriez pour ces types d'ouvrages ? (deux réponses possibles)

- | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Métal | <input type="checkbox"/> Bois | <input type="checkbox"/> Tissu | <input type="checkbox"/> Plastique |
| <input type="checkbox"/> Béton | <input type="checkbox"/> Pierre | <input type="checkbox"/> Autre, préciser | |

Question 17 : Pourquoi ces matériaux ?

Question 18 : Quels sont les motifs de choix les plus importants concernant l'aménagement des sentiers menant à la plage ? (deux réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Préserve le paysage en respectant la flore | <input type="checkbox"/> Canaliser le public pour éviter le piétinement des plantes |
| <input type="checkbox"/> Faciliter l'accessibilité pour tous | <input type="checkbox"/> Intégration paysagère |
| <input type="checkbox"/> Faciliter le confort de passage | <input type="checkbox"/> Aucun |
| <input type="checkbox"/> Préserver la biodiversité en canalisant le passage | |

QUESTIONNAIRE TOURISTES

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Commune de l'enquête :

Nom de la plage :

Nous sommes des agents de l'EID Méditerranée, organisme public qui œuvre notamment à la gestion du littoral.

Notre étude porte sur l'aménagement des passages traversant les dunes du littoral. Nous étudions la faisabilité de nouveaux ouvrages pour accéder aux plages et à la mer. Nous aimerions avoir l'avis des parties prenantes des zones étudiées afin d'établir des propositions les plus adéquates possibles.

MODULE 1 : CONCERNANT LEURS PRATIQUES

Question 1 : Depuis combien d'années venez-vous en vacances dans cette zone ? __

Question 2 : Quelle est la durée de votre séjour ? __

Question 3 : Vous arrive-t-il de venir en dehors de la période estivale ? Oui Non

Question 4 : Dans quelle commune logez-vous pendant vos vacances ? _____

Question 5 : Quels sont vos critères de choix concernant votre lieu de vacances ? (deux réponses possibles)

- Les plages Le cadre naturel Le climat
 Les activités culturelles Les activités sportives Des raisons économiques
 La proximité des amis ou de la famille

Question 6 : À quelle fréquence allez-vous à la plage ?

Tous les jours ou presque	1 à 3 fois par semaine	1 à 3 fois par mois	Moins souvent
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Question 7 : En général, comment vous rendez-vous à la plage ? (2 réponses possibles)

- En vélo A pieds En voiture En transport collectif Autre, préciser _____

Question 8 : Combien de temps restez-vous à la plage, le plus souvent ?

La journée	La demi-journée		Quelques heures
	Matin	Après-midi	Nombre d'heures : Plutôt : le matin, l'après-midi en soirée (entourer)

Question 9 : Pourquoi vous rendez-vous à ces plages ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Caractère naturel | <input type="checkbox"/> Bonne accessibilité en voiture (parking) |
| <input type="checkbox"/> Proche du lieu d'hébergement | <input type="checkbox"/> Proximité des commerces |
| <input type="checkbox"/> Equipements sur la plage (jeux, bars...) | <input type="checkbox"/> Bonne accessibilité à pied (allée d'accès aménagés...) |
| <input type="checkbox"/> Taille de la plage (ne pas être trop serrés) | <input type="checkbox"/> Hauteur d'eau |
| <input type="checkbox"/> Surveillance par maître-nageur | <input type="checkbox"/> Autre : préciser _____ |

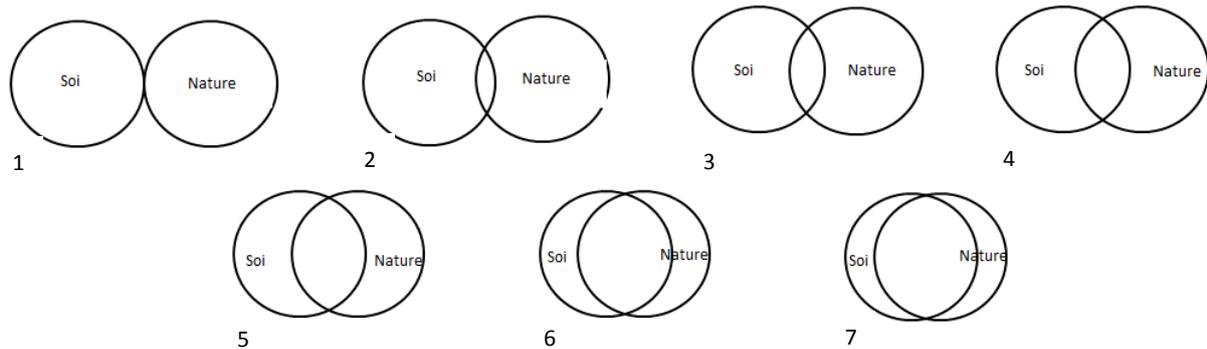
Question 10 : Le plus souvent avec qui vous rendez-vous à la plage ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Seul | <input type="checkbox"/> Avec une personne âgée |
| <input type="checkbox"/> Avec des enfants | <input type="checkbox"/> Avec mon conjoint |
| <input type="checkbox"/> Avec une personne handicapée | <input type="checkbox"/> Avec des amis |

Question 11 : Si vous emmenez des matériels avec vous, de quoi s'agit-il ?

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Des jouets pour enfants | <input type="checkbox"/> Des paniers de pique-nique | <input type="checkbox"/> Une poussette |
| <input type="checkbox"/> Une planche ou un kite surf | <input type="checkbox"/> Un vélo | <input type="checkbox"/> Un fauteuil roulant |
| <input type="checkbox"/> Transat / chaise | <input type="checkbox"/> Masque et tuba | <input type="checkbox"/> Aucun |

Question 12 : Entourez les cercles qui représentent le plus votre relation avec la nature (l'environnement)



MODULE 2 : ACCES A LA PLAGES

Question 13 : Suivez-vous les sentiers signalisés ?

- | | | |
|--|----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tout le temps | <input type="checkbox"/> Parfois | <input type="checkbox"/> Rarement |
|--|----------------------------------|-----------------------------------|

Question 14 : Que pensez-vous du nombre d'accès à la plage ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Il y en a trop | <input type="checkbox"/> Le nombre d'accès me convient | <input type="checkbox"/> Il n'y en a pas assez |
|---|--|--|

Question 15 : Quel est l'intérêt pour vous que les sentiers d'accès à la plage soient aménagés ?

Question 16 : Selon-vous quelle serait la meilleure solution pour accéder à la plage ?

MODULE 3 : LES SCENARIOS

Texte introductif

Dans le cadre de notre étude, nous nous posons la question des types d'ouvrages qu'il est le plus adapté de mettre en place afin de permettre le passage du public jusqu'aux plages. Par conséquent, trois possibilités de scénarios s'offrent à nous.

Nous allons vous présenter trois scénarios possibles permettant l'aménagement des passages qui mènent aux plages :

- **La reconstruction des ouvrages existants** : les ouvrages sont en mauvaise état il faut les réparer
- **La mise en place d'ouvrages amovibles** : des ouvrages que l'on va mettre en place pour les saisons estivales et démonter pour les saisons hivernales.
- **L'effacement des ouvrages**: démonter tous les ouvrages présents permettant le passage du public jusqu'à la plage

Question 17 : Choisissez le scénario qui vous convient le plus parmi les 3 présentés dans les fiches explicatives.

Choix : n° _____

Question 18 : Quels sont les matériaux que vous préféreriez pour ces types d'ouvrages ? (deux réponses possibles)

- | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Métal | <input type="checkbox"/> Bois | <input type="checkbox"/> Tissu | <input type="checkbox"/> Plastique |
| <input type="checkbox"/> Béton | <input type="checkbox"/> Pierre | <input type="checkbox"/> Autre, préciser..... | |

Question 19 : Pourquoi ces matériaux ?

Question 20 : Quel est le motif de choix le plus important concernant l'aménagement des sentiers menant à la plage ? (deux réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Préserve le paysage en respectant la flore | <input type="checkbox"/> Canaliser le public pour éviter le piétinement des plantes |
| <input type="checkbox"/> Faciliter l'accessibilité pour tous | <input type="checkbox"/> Intégration paysagère |
| <input type="checkbox"/> Faciliter le confort de passage | <input type="checkbox"/> Aucun |
| <input type="checkbox"/> Préserver la biodiversité en canalisant le passage | |

Question 21 : Quels en sont les inconvénients ? (Établissez vos deux choix, sachant que le n°1 est plus important que le choix n°2).

Choix n°1 __

Choix n°2 : __

- | | | |
|------------------------------|---|---------------------------------------|
| A- Moins d'espace de liberté | B- Concentration trop forte des usagers | C- Caractère moins naturel du site |
| D- Ouvrages trop délabrés | E- Moins de points d'accès | F- Intégration paysagère de l'ouvrage |
| G- Aucun | | |

MODULE 4 : CARACTERE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE**Question 22 : Sexe de la personne interrogée :**

- Femme Homme

Question 23 : Quel âge avez-vous ? _____**Question 24 : Êtes-vous membre d'une association environnementale/ citoyenne? Préciser.**

- Oui Non Préciser _____

Question 25: Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur | <input type="checkbox"/> Chômeur |
| <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Etudiant |
| <input type="checkbox"/> Cadres et professions supérieurs | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Femme ou homme au foyer |
| <input type="checkbox"/> Ouvrier | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

Question 27: Quel est votre niveau d'étude le plus élevé ?

- | | | |
|---------------------------------|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> BEPC, CAP | <input type="checkbox"/> Bac |
| <input type="checkbox"/> Bac +2 | <input type="checkbox"/> Bac +3 | <input type="checkbox"/> Bac +4 et plus |

QUESTIONNAIRE PARTIES PRENANTES

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Nom de la structure :

Nous sommes des agents de l'EID Méditerranée, organisme public qui œuvre notamment à la gestion du littoral.

Notre étude porte sur l'aménagement des passages traversant les dunes du littoral. Nous étudions la faisabilité de nouveaux ouvrages pour accéder aux plages et à la mer. Nous aimerions avoir l'avis des parties prenantes des zones étudiées afin d'établir des propositions les plus adéquates possibles.

MODULE 1 : CONCERNANT LE METIER

Question 1: Quelle est la nature de vos tâches liées au littoral et aux plages dans le cadre de votre structure?

Question 2: Quelles sont les actions, aménagements et projets en lien avec l'aménagement des plages que vous avez réalisés ou actuellement en cours, dans le cadre de votre activité ?

Question 3: Est-ce que la question des passages piétons trans-dunaires permettant l'accès des personnes à la plage a été intégrée dans ces projets ? (si non, allez directement à la question 4)

Question 3 bis: Si oui, quels projets plus particulièrement ? (remplir fiche descriptive de projet, p5)

Question 4: Si non, pourquoi il n'y a pas d'aménagement concernant les ouvrages de franchissement dunaire ?

MODULE 2 : L'ACCES AUX PLAGES

Question 5 : Quels sont d'après vous les enjeux et les priorités par rapport à ces passages piétons trans-dunaires ?

Question 6 : Quel est le motif de choix le plus important concernant l'aménagement des sentiers menant à la plage ? (une réponse possible)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Préserver le paysage en respectant la flore | <input type="checkbox"/> Canaliser le public pour éviter le piétinement des plantes |
| <input type="checkbox"/> Faciliter l'accessibilité pour tous | <input type="checkbox"/> Intégration paysagère |
| <input type="checkbox"/> Faciliter le confort de passage | <input type="checkbox"/> Faible coût des ouvrages |
| <input type="checkbox"/> Préserver la biodiversité en canalisant le passage | |
| <input type="checkbox"/> Aucun | |

Question 7 : Quels en sont les inconvénients ? (Établissez vos deux choix, sachant que le n°1 est plus important que le choix n°2).

Choix n°1 __

Choix n°2 : __

- | | | |
|---------------------------------|---|------------------------------------|
| A- Moins de liberté pour passer | B- Concentration trop forte des usagers | C- Caractère moins naturel du site |
| D- Ouvrages trop délabrés | E- Robustesse par rapport aux tempêtes | F- Durée de vie de l'ouvrage |
| G- Coût de l'ouvrage | H- Intégration paysagère de l'ouvrage | I- Aucun |

Question 8 : D'après vous quels sont les enjeux et les problèmes liés à l'accès à la plage?

Question 9 : A l'échelle de votre territoire d'action, quels vont être les aspects positifs de l'aménagement des passages permettant l'accès à la plage ?

Question 10: Les aspects négatifs ?

Question 11 : Selon-vous quelle est la meilleure solution pour accéder à la plage ?

Question 12 : Quels aménagements permettant le passage de franchissement dunaire possédez-vous sur votre commune ? (remplir la fiche de description du projet)

Question 13 : Est-ce qu'il y a eu des études sur la fréquentation des plages ?

MODULE 3 : LES SCENARIOS

Texte introductif

Dans le cadre de notre étude, nous nous posons la question des types d'ouvrages qu'il est le plus adapté de mettre en place afin de permettre le passage du public jusqu'aux plages. Par conséquent, trois possibilités de scénarios s'offrent à nous.

Nous allons vous présenter trois scénarios possibles permettant l'aménagement des passages qui mènent aux plages :

- **La reconstruction des ouvrages existants** : les ouvrages sont en mauvaise état il faut les réparer
- **La mise en place d'ouvrages amovibles** : des ouvrages que l'on va mettre en place pour les saisons estivales et démonter pour les saisons hivernales.
- **L'effacement des ouvrages** : démonter tous les ouvrages présents sur le site permettant le passage du public jusqu'à la plage

Question 14 : Choisissez le scénario qui vous convient le plus parmi les 3 présentés dans les fiches explicatives.

Choix : n° _____

Question 15 : Quels sont les matériaux que vous préféreriez pour ces types d'ouvrages ? (deux réponses possibles)

- Métal Bois Tissu Plastique
 Béton Pierre Autre, préciser _____

Question 16 : Pourquoi ce choix ?

Question 17 : Auriez-vous de quoi stocker les ouvrages amovibles ?

- Oui Non

Question 18 : Le coût des ouvrages amovibles vous semble-t-il convenable ?

Question 19 : Seriez-vous prêt à engager des travaux sur des ouvrages amovibles dans votre commune ?

Question 20 : Auriez-vous le personnel adéquat ?

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

Lieu de l'aménagement	
Nature de l'aménagement	
Objectif et motivation	
Spécificités d'accès (handicapés...) :	
Maître d'ouvrage	
Financier	
Longueur : Mètre linéaire /mètre	
Lien avec une politique de mobilité douce (installation vélo ?)	
Est-ce que les aménagements sont amovibles l'hiver ?	
Si oui comment et où stockez-vous le matériel ?	
Quel intérêt d'avoir des systèmes amovibles ?	
Quel est le suivi qui est fait ?	
Quelles sont les dégradations qui sont observées ?	
Organisme chargé de la pose	
Organisme chargé de l'entretien	
Coût de construction	
Coût de l'entretien	
Contentieux par rapport à l'ouvrage ?	
Remarques	

► **Annexe 3 : fiches explicatives des scénarios**

1

Fiche explicative

Ouvrages présents toute l'année

Par beau temps



Ouvrages présents toute l'année

Après une tempête



Avantages

- Aucun déplacement de l'ouvrage
- Bon moyen pour canaliser la fréquentation touristique

Inconvénients

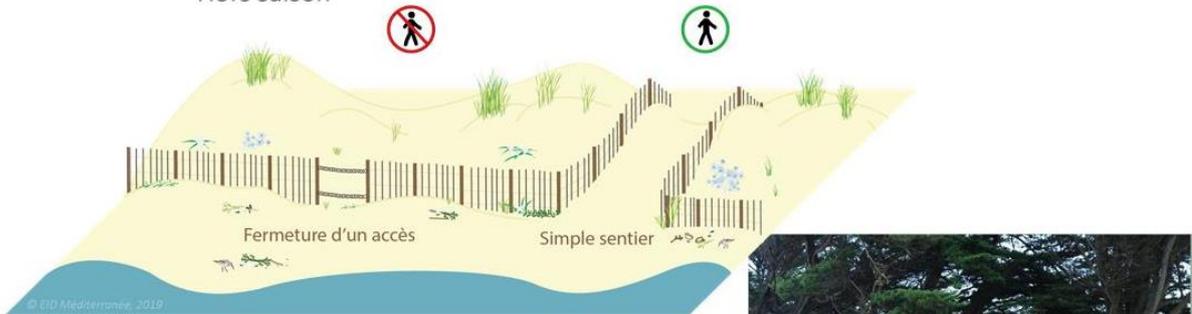
- Coûts d'entretiens
- Destruction lors des tempêtes
- Ensablement de l'ouvrage qui entraîne son impraticabilité

2

Fiche explicative

Ouvrages démontés en hiver

Hors saison



Ouvrages démontables

En saison estivale



Avantages

- Ne subit pas de dégât lors des tempêtes
- Bon moyen pour canaliser la fréquentation
- Permet le passage au personne à mobilité réduite
- Retour au naturel (hiver)

Inconvénients

- Besoin de personnels pour démonter les ouvrages
- Nécessite des espaces de stockage
- Potentiel fermeture de l'accès

3

Fiche explicative

Suppression des accès



Avantages

- Retour au naturel de l'espace dunaire
- Potentiel retour de la flore sauvage
- Laisser faire la nature

Inconvénients

- Ne permet pas la circulation pour tous
- Potentiel anarchie de passage du public
- Potentiel piétinement de la végétation
- Potentiel destruction du milieu dunaire

► **Annexe 4 : cartes de répartition de la population résidente**

